



## Communiqué de presse du Gouverneur de la province de Liège

Inondations : audition du Gouverneur Hervé Jamar par  
la commission d'enquête du Parlement wallon

Ce vendredi 15 octobre, le Gouverneur de la province de Liège Hervé Jamar a été auditionné **en qualité que témoin** au Parlement wallon, et ce dans le cadre de la commission d'enquête relative aux inondations de juillet dernier.

D'emblée, trois mois jour pour jour après ces événements météorologiques exceptionnels, ce dernier a exprimé **sa compassion et son empathie** eu égard aux familles endeuillées et aux sinistrés qui sont encore nombreux.

Lors de son audition, le Gouverneur a rappelé qu'il était **en congé les jours précédant le déclenchement de la phase provinciale ainsi que lors du déclenchement de celle-ci** par Catherine Delcourt, Commissaire d'arrondissement.

A cet égard, Hervé Jamar a tenu à **assumer l'ensemble des actions qui ont été entreprises par ses services durant cette crise sans précédent**, laquelle est intervenue pour rappel dans un contexte de crise sanitaire.

S'appuyant sur les moyens disponibles, par définition réduits en période de vacances scolaires, **l'ensemble des composantes dont la cellule Planification d'urgence ont d'emblée pris la mesure de cette situation d'urgence.**

**La phase provinciale a donc été déclenchée dès le mercredi 14 juillet en matinée** par Catherine Delcourt, faisant fonction en tant que Gouverneur, **comme prévu par un arrêté de délégation et en parfaite entente** avec Hervé Jamar.

**Une répartition des rôles est rapidement intervenue** et il a été convenu que le Gouverneur, faisant pleinement confiance à sa remplaçante et agissant en soutien de celle-ci, gèrerait quant à lui notamment l'aspect protocolaire (visites royales...).

En contact permanent avec Catherine Delcourt, **Hervé Jamar s'est également préoccupé des relations avec les différents niveaux de pouvoirs**, et ce qu'il s'agisse du Centre de crise national, des gestionnaires des barrages, etc.

A cet égard, il est important de souligner que, comme ce fut le cas lors des phases provinciales antérieures relatives à des inondations (survenues en 2016 et en 2018), **l'intégralité des moyens disponibles ont été mobilisés.**

**Le caractère véritablement exceptionnel de cette crise a pu être appréhendé le 14 juillet durant l'après-midi** sur base essentiellement des informations de terrain qui sont parvenues au comité de coordination provincial.

Pour rappel, celui-ci, présidé par le Gouverneur ou dans le cas présent par sa remplaçante, associe **les services concernés par la Planification d'urgence, les différentes disciplines représentant les secours et des experts.**

D'un fonctionnement normal au départ, **il a donc fallu basculer rapidement dans la gestion d'une situation d'urgence d'une ampleur jamais connue**, ce à quoi le comité de coordination provincial a fait face.

**Hervé Jamar a d'ailleurs tenu à remercier l'intégralité des disciplines concernées**, à savoir en l'espèce les zones de secours, le volet médico-psycho-social, les polices fédérale et locales, la Protection civile ainsi que la Défense.

A noter également que **des contacts permanents ont eu lieu avec les bourgmestres**, partenaires du Gouverneur dans pareil cas, lesquels ont pu de leur côté prendre les mesures nécessaires afin de limiter les conséquences de la crise.

Enfin, dans l'attente de l'issue de l'instruction judiciaire qui est en cours, Hervé Jamar a encore insisté sur **la coordination de l'aide internationale ainsi que de la solidarité**, une cellule dédiée ayant été mise sur pied avec la Province de Liège.

**CONTACT PRESSE :**

Bruno Boutsen  
Porte-parole et responsable de la communication  
GSM : 0473 82 69 35  
Mail : [bruno.boutsen@provincedeliege.be](mailto:bruno.boutsen@provincedeliege.be)